

ment acquise à M. de Laval : tout ce que l'on gagna, et les intéressés ne demandaient pas autre chose, fut que le commerce de l'eau-de-vie demeura libre et que les traficants eurent pleine licence pour porter les sauvages au désordre et pour les entraîner dans un abrutissement pire mille fois que celui dont les missionnaires de la Compagnie de Jésus avaient eu tant de peine à les retirer.

M. de Laval en était profondément affligé. Mais il souffrait avec une sainte résignation toutes les tribulations qu'il plaisait à Dieu de lui envoyer. Ne considérant en tout que la volonté de son divin maître, il se croyait heureux de supporter quelque chose pour l'amour de lui et pour le bien de sa chère Eglise. Celle-ci l'occupait sans cesse. Ses besoins étaient extrêmes et la traite odieuse de l'eau-de-vie n'était pas le moindre de ses maux. Ces motifs et plusieurs autres, déterminèrent enfin le pieux évêque à se rendre en France, pour exposer au pied du trône les besoins de l'Eglise du Canada.

Trois années de séjour dans ce pays lui en avaient appris l'état et les besoins. Si, par humilité, il avait refusé une première fois d'en être l'évêque titulaire, il comprenait maintenant que l'érection d'un évêché y était désormais nécessaire. Il ne pouvait se flatter d'avoir toujours des prêtres de France, et cette Eglise déjà si considérable et qui s'augmentait tous les jours, ne pouvait plus se gouverner long-temps, sans une autorité supérieure pour pourvoir à ses besoins et corriger les abus. C'était là une chose qu'on ne pouvait guère espérer avec des missionnaires dispersés sur une étendue immense, sans biens, sans crédit, sans nom, et qui à peine se connaissaient entr'eux. Il fallait donc un évêque qui formât des prêtres dans le pays et qui fût le centre commun de cette Eglise naissante. Ces raisons si puissantes étaient précisément celles qui inspirèrent si souvent aux gouverneurs généraux dans les colonies l'idée de s'opposer à l'érection des évêchés : ce sont encore celles qui, de nos jours, entravent l'établissement des évêques dans la plupart des colonies françaises où les gouverneurs, accoutumés à commander sans contrôle, redoutent de trouver dans l'œil vigilant d'un pasteur, la censure ou la réprobation d'une foule d'actes tyranniques, trop éloignés de la métropole pour en être connus.

M. de Laval se résolut donc au voyage d'outre-mer. Il passa en France en 1662, laissant dans tous les cœurs fidèles une amère douleur de son départ et un désir ardent de le voir revenir bientôt. Le temps de son absence fut signalé par des prodiges extraordinaires dans son diocèse et un tremblement de terre affreux qui bouleversa une partie de la Nouvelle-France. Néanmoins personne n'y périt : mais on regarda ces phénomènes comme un signe de la colère céleste ; ils eurent